

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2016**

L'an deux mille seize et le douze du mois de mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Monsieur Philippe LAMOUREUX, maire

Présents : M. Philippe LAMOUREUX, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, M. Raphaël PILLEBOUE, Mme Suzanne BRETON, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Maryse PRETS, Mme Florence BOISSET, Mme Annie-Claude LEMAIRE, Mme Sylvie ROBINEAU, M. Olivier LAROCHE, Mme Mélanie FERREIRA, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS.

Absents excusés et représentés :

M. Jean-Marc LEROUX a donné pouvoir à Mme Annie-Claude LEMAIRE

M. Frédéric DEJENTE a donné pouvoir à M. Raphaël PILLEBOUE

Secrétaire : Mme Annick DENIS

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/04/2016
2. Finances : Budget principal 2016 : Décision modificative n° 1
3. Travaux : Maison de Santé Pluridisciplinaire : Etude énergétique
4. Ressources humaines : Indemnité spéciale mensuelle de fonctions (Police municipale) Ce dossier sera étudié en commission personnel avant d'être proposé au vote des conseillers municipaux.
5. Fêtes et cérémonies : Festillésime
Madame Monique ZEPHIRIN fait le bilan de l'animation qui s'est déroulée le 30 avril dernier dans le cadre de Festillésime. Le matin, il y avait une animation à la bibliothèque très intéressante, sur comment choisir un livre à son enfant. Seules trois personnes étaient présentes (3 conseillères municipales).
L'après-midi, lors du spectacle, il y avait 20 enfants (17 des écoles) et 12 adultes payants.

Mme ZEPHIRIN en charge de ce dossier :
 - demande s'il faut continuer à s'investir dans l'organisation de cette manifestation considérant le peu d'enthousiasme de la population, malgré la publicité faite (presse, distribution à l'école, affichage dans les commerces).
 - informe que la présentation des spectacles pour Festillésime 2017 aura lieu le 23 mai prochain,
 - explique que la salle des associations n'est pas forcément appropriée pour recevoir certains spectacles, ce qui limite le choix.
 - rappelle que le 15 octobre prochain aura lieu le spectacle « Chaque chose en son temps » de la Compagnie Jean et Faustin qui rentre dans le cadre de Festillésime.
6. Coopération intercommunale :
 - ♦ CLI de Saint-Laurent : séance du 28/04/2016
 - ♦ CCBVL : - séance du 31/03/2016
 - Commission intercommunale des impôts directs : désignation d'un nouveau représentant suppléant
7. Informations diverses / Questions diverses
 - ♦ Fête des écoles : vendredi 24 juin 2016 à partir de 16 h 30
 - ♦ Les échappées à vélo : 53 échappées réparties sur tout le territoire. Elles auront lieu le dimanche 28 août à Suèvres
 - ♦ Révision plan ORSEC inondation Loire : Représentation de la commune dans les 5 groupes :

Gestion de crise : Philippe LAMOUREUX, Maire PCS

Raphaël PILLEBOUE, Conseiller municipal délégué

Ordre public : Brice BOISSET, policier municipal

Protection de la population : Monique ZEPHIRIN, 3^{ème} adjoint (PCS)

Réseaux : Jean-Yves LESIMPLE, conseiller municipal, responsable au PCS

Protection animale : Suzanne BRETON, conseillère municipale, responsable au PCS

- ♦ Nettoyage des «Ragannes » : Une réflexion s'engage pour trouver une solution pour éviter les dépôts sauvages.

- ♦ SIDELC : proposition de borne de rechargement pour véhicules électriques

Monsieur le Maire indique qu'un dossier a été adressé à chaque conseiller municipal afin que chacun puisse étudier ce projet. En effet, un positionnement doit être pris ce soir sur l'installation ou non, sur la commune, d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques.

Après discussion, Monsieur le Maire demande les avis des conseillers municipaux : 2 voix pour, 8 abstentions et 7 voix contre.

Il est donc décidé de ne pas donner suite à la proposition faite par le SIDELC.

8. Commissions / comités consultatifs / groupes de travail : programmation des réunions.

Vu par nous, Maire de la commune de Suèvres, pour être affiché le 3 juin 2016 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

Suèvres, le 3 juin 2016
Philippe LAMOUREUX – Maire